

**DEPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE**

MAIRIE
 9, chemin des dames
37270 ATHEE-SUR-CHER

① **02 47 50 68 09**
 Fax **02 47 50 20 67**
 courriel :
accueil@mairieathee.fr

Date de convocation

08-01-2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six
 Le treize janvier à vingt heures trente minutes
 Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique,
 sous la présidence de Monsieur Olivier DELAVEAU, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice	21
Présents	13
Votants	14

Secrétaire : Sandrine GUSPARO**Excusés :** Romain SOULARD – Olivier LATOUR**Absents :** Frédéric VIETTI - Joseph RIBEIRO - Denis MORIZOT – Romain DEGNIEAU
 – Marie DEGNIEAU**Pouvoir :**

Mme Karine PATIN ayant donné pouvoir à Mme Adeline BETAILLOULOUX

2026-4 Etat récapitulatif des indemnités des élus au titre de l'année 2025

Monsieur Laurent NEVEU, adjoint au maire en charge des finances de la commune, rappelle au conseil municipal que la loi du 23 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique imposent de nouvelles obligations de transparence en matière d'indemnités perçues par les élus locaux.

Il convient d'établir chaque année un état récapitulatif des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal ainsi qu'au sein de toute autre collectivité ; la loi impose de le communiquer aux conseillers municipaux.

VU l'article L. 2123-24-1-1 du Code général des collectivités territoriales ;

	Nature des indemnités annuelles – Commune d'Athée sur Cher				Total des indemnités annuelles perçues en 2025 (montant brut)
	Indemnités de fonction	Remboursement de frais (kilométriques, repas, séjour, etc.)	Avantages en nature		
DELAVEAU OLIVIER - Maire	2121,02 € au 01.01.2025	néant	néant	25 452,24 €	
COUSSY MARYLENE - 1 ^{ère} adjointe	813,88 € au 01.01.2025	néant	néant	9766,56 €	
NEVEU LAURENT - adjoint	813,88 € au 01.01.2025	néant	néant	9766,56 €	
PATIN KARINE - adjointe	813,88 € au 01.01.2025	néant	néant	9766,56 €	
LATOUE OLIVIER - adjoint	813,88 € au 01.01.2025	néant	néant	9766,56 €	
BETAILOULOUX ADELINE - adjointe	813,88 € au 01.01.2025	néant	néant	9766,56 €	
DENIZIOT VINCENT - adjoint	813,88 € au 01.01.2025	néant	néant	9766,56 €	

	Nature des indemnités annuelles – Communauté de Communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher				Total des indemnités annuelles perçues 2025 (montant brut)
	Indemnités de fonction	Remboursement de frais (kilométriques, repas, séjour, etc.)	Avantages en nature		
NEVEU LAURENT – Vice Président	917,46 € au 01.01.2025	néant	néant	11 009,52 €	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte de l'état récapitulatif annuel des indemnités perçues par ses membres en 2025.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance

Sandrine GUSPARO



Date de transmission à la Préfecture
Date de publication

21 JAN. 2026



Le Maire
Olivier DELAVEAU

